

# EDITO p. 2 FINANCES p. 3 à 4 CULTURE p. 5 à 7 TRAVAUX p. 7 SPORT p. 8 à 10 CÉRÉMONIES p. 10 ENSEIGNEMENT p. 11 et 12 JEUNESSE p. 13 DIVERS p. 14 et 15 MANIFESTATIONS À VENIR p. 15 et 16



Chères Escaudinoises, Chers Escaudinois,

Acte majeur de la gestion municipale, le budget primitif fait l'objet chaque année d'un travail de préparation et d'une discussion de fond au sein du



Conseil Municipal. Tous les membres du Conseil municipal, qu'ils soient de la majorité ou non, sont pleinement associés à la démarche, comme l'exige le bon exercice de la démocratie locale.

Le budget doit permettre de répondre aux aspirations toujours exigeantes de la population, mais l'exercice est de plus en plus difficile dans un contexte budgétaire, économique et social difficile au plan national comme au plan local

Le présent bulletin d'informations fait une large place au budget primitif 2017 tout comme aux comptes de l'année 2016. Chacun pourra constater que, malgré les restrictions budgétaires, notre commune va maintenir, tout en les améliorant, l'ensemble des services ou activités accessibles à toutes les tranches d'âge. En entretenant aussi au mieux des possibilités les nombreux équipements, bâtiments et voiries à disposition des escaudinois. Le tout avec une fiscalité inchangée et sans recours à l'emprunt.

Au fil des pages de ce bulletin vous pourrez aussi découvrir le bonheur des enfants qui bénéficient des séjours aux Grangettes ou des accueils de loisirs, le bonheur des jeunes et des moins jeunes à travers les résultats sportifs et les pratiques culturelles et plein d'autres témoignages de notre très riche vie municipale.

Une vie communale riche de joies d'un côté, une vie communale rendue plus difficile et préoccupante par les comportements insuffisamment citoyens de l'autre. Les exemples sont nombreux, qui pourraient, avec un minimum de compréhension, disparaître. Je citerai les problèmes de voisinage liés au bruit, aux gênes de stationnement parfois volontaires, les bruits intempestifs d'animaux domestiques ou de basse-cour, d'engins motorisés, le débordement d'arbres sur des propriétés voisines...

Et puis il y a des problèmes plus graves encore qui me sont posés ainsi qu'à mes Adjoints, et ce presque chaque jour. Citons les dépôts sauvages d'encombrants ou d'ordures ménagères, les stationnements dangereux y compris au pied de nos écoles faisant courir des risques à nos enfants et à leurs parents et enseignants (se rapporter à l'article du présent bulletin), la vitesse excessive des voitures ou deux roues, les installations illicites de caravanes, les actes divers de petite délinquance....

Ma priorité et celle des Adjoints au Maire c'est bien entendu de continuer à tout faire pour changer les choses. D'employer tous les moyens pour y parvenir, y compris financiers, ceci alors que le contexte budgétaire est difficile comme rappelé ci-avant.

Qu'il serait bien plus agréable de réserver tous nos moyens pour la bonne cause. Je pense particulièrement au projet de construction d'une nouvelle école sur le site de la ferme Cauliez sur lequel nous travaillons actuellement. Un projet qui sera évoqué dans la prochaine information, puisque le Conseil Municipal sera appelé à prendre position en juin prochain.



# Budget primitif 2017

A l'occasion du Débat d'Orientations Budgétaires préalable à la construction du budget primitif 2017, le Conseil Municipal a arrêté les orientations suivantes :

- Reprise des résultats de l'exercice 2016 (le Compte Administratif étant soumis à l'attention du Conseil Municipal au préalable).
- Pas de recours à l'emprunt
- Maintien des taux d'imposition locale.
- Mobilisation d'une partie de l'excédent disponible 2016 (2.722.225 €) dans le cadre de la construction du BP mais une réserve de précaution conséquente doit être conservée compte tenu du programme futur des investissements.

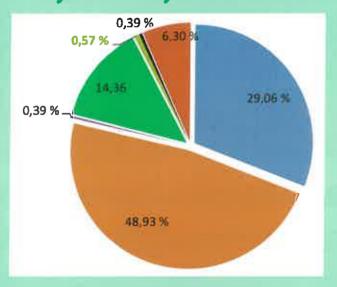
Le Budget Primitif 2017, a été adopté à l'unanimité par le Conseil Municipal en séance du 4 avril 2017. Il s'équilibre comme suit

Section d'investissement 3.253.640,09 €
Section de fonctionnement 10.482.494,79 €

Total 13.736.134,88 €

Une partie de l'excédent mise en réserve (1.589.950 €) fait l'objet d'inscriptions de dépenses en sections de fonctionnement et d'investissement. Cet excédent très confortable pourrait permettre de prévoir l'inscription en cours d'année des crédits nécessaires à la maîtrise d'œuvre du groupe scolaire prévu en centre-ville (un bureau d'études est actuellement chargé d'une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage).

## Dépenses de fonctionnement



- Charges à caractère général (fournitures, entretien des bâtiments, assurances...) (2.399.650,79 €)
- Charges de personnel (4.040.560,00 €)
- Atténuation de produits (32.000,00 €)
- Autres charges de gestion (subventions aux associations, au CCAS, participations aux syndicats intercommunaux) (1.185.808,00 €)
- Charges financières (intérêts de la dette) (46.972,00 €)
- Electric Charges exceptionnelles (allocations aux étudiants et lycéens) (32 000 €)
- Provision pour dépenses imprévues (520 000,00 €)

S'ajoutent à ces dépenses réelles, les dépenses d'ordre qui constituent l'autofinancement dégagé au profit de la section d'investissement. Elles s'établissent à 2.225.504,00 €, 1.983.209,00 € pour le virement à la section d'investissement et 242.295,00 € pour les dotations aux amortissements.





- Dotation, subventions et participations (4 027 296,00 €)
- Impôts et taxes ( 3 206 673,00 €)
- Autres recettes (124 100,00 €)
- Produits des services du domaine (402 200,00 €)

S'ajoute à ces recettes réelles, le report du résultat 2016 d'un montant de 2.722.225,79 €.

|   | 2016      | 2017      | Variation<br>2016/17 |
|---|-----------|-----------|----------------------|
| Dotation forfaitaire de l'Etat                        | 2.140.336 | 2.074.810 | - 3,07 %             |
| Dotation de Solidarité Urbaine et de Cohésion Sociale | 731.821   | 731.820   | 0%                   |
| Dotation Nationale de Péréquation                     | 127.763   | 133.220   | + 4,27 %             |
| Dotation de Solidarité Rurale – part péréquation      | 115.844   | 123.370   | + 6,49 %             |
| Dotation de Solidarité Rurale – part cible            | 81.452    | 107.200   | + 31,61%             |
| Dotation de solidarité C.A.P.H                        | 728.313   | 731.820   | + 0,50 %             |
| F.N.G.I.R + D.C.R.T.P                                 | 96.309    | 96.300    |                      |
| Montant total des dotations                           | 4.021.838 | 3.998.540 | - 0,58 %             |

Les taux de la fiscalité directe sont inchangés en 2017. Le produit des contributions directes diminue cependant légèrement (-1,91 %) malgré la revalorisation des valeurs locatives de 0,4 % Cette diminution concerne la taxe d'habitation La notification des bases en début d'année 2016 par les services fiscaux ayant été corrigée en fin d'année suite à des exonérations décidées par l'Etat, compensées en partie à la Commune en N+1.

Taux d'imposition 2017
(identiques depuis 2006)

Taxe d'habitation 23,29 %

Taxe foncière (bâti) 22,32 %

Taxe foncière (non bâti) 69,78 %

Aucun emprunt n'est contracté en 2017 ce qui permettra de continuer à faire baisser l'encours de la dette communale et le montant de l'annuité (rappel aucun emprunt n'a été contracté depuis 2008)

| Évolution de l'encours de la dette |                                 |                                  |  |  |
|------------------------------------|---------------------------------|----------------------------------|--|--|
| Année                              | Population de référence (INSEE) | Encours de la dette par habitant |  |  |
| 2016                               | 9 272                           | 311,26                           |  |  |
| 2017                               | 9 397                           | 276,02                           |  |  |

#### Les principales inscriptions en section d'investissement :

- Travaux d'extension de la salle Allende : 300.000 €
- Travaux de rénovation de la rue Marcel Sembat (3eme tranche) : 140.000 €
- Réfection d'une partie des trottoirs et de la chaussée rue Degeyter et sentier d'Hélesmes : 125.000 €
- Réfection des trottoirs et de la chaussée cité Joffre : 50.000 €
- Réfection des cours d'écoles maternelle et élémentaire Salengro : 165.000 €
- Mise en sécurité des écoles et visiophones : 125.000 €
- Renouvellement du mobilier du restaurant scolaire Jules Ferry : 22.000 €
- Poursuite du programme de mise en accessibilité des bâtiments : 60.000 €

|   | INFORMATIONS FINANCIÈRES - RATIOS               | Valeurs<br>pour Escaudain | Moyennes nationales<br>de la strate |
|---|---|---------------------------|-------------------------------------|
| 1 | Dépenses réelles de fonctionnement / population | 878,68                    | 1 049,00                            |
| 2 | Produit des impositions directes / population   | 207,24                    | 468,00                              |
| 3 | Recettes réelles de fonctionnement / population | 825,82                    | 1 174,00                            |
| 4 | Dépenses d'équipement brut / population         | 297,17                    | 260,00                              |
| 5 | Encours de la dette / population                | 276,02                    | 862,00                              |
| 6 | Dotation globale de fonctionnement / population | 337,39                    | 175,00                              |

| EXTRAITS DU COMPTE ADMINISTRATIF 20:16                  |                   |  |  |  |
|---|-------------------|--|--|--|
| RÉSULTATS D'ENSEMBLE (fonctionnement et investissement) |                   |  |  |  |
| DÉPENSES  | RECETTES          |  |  |  |
| 8.794.298,94  | 12.045.043,73     |  |  |  |
| Restes à réaliser                                       | Restes à réaliser |  |  |  |
| 599.091,00  | 70.572,00         |  |  |  |
| RÉSULTATS CUMULÉS                                       |                   |  |  |  |
| 9.393.389,94  | 12.115.615,73     |  |  |  |
| EXCÉDENT CUMULÉ   |                   |  |  |  |
| 2.722.225,79  |                   |  |  |  |

4



## <u>le mot de Teannette Marcuppi, Adjointe déléguée à la Culture</u>



LA CULTURE, un bien grand mot ! Lui donner une définition est difficile... D'après le Dictionnaire de l'Académie française, la culture c'est l'« Ensemble des acquis littéraires, artistiques, artisanaux, techniques, scientifiques, des mœurs, des lois, des institutions, des coutumes, des traditions, des modes de pensée et de vie, des comportements et usages de toute nature, des rites, des mythes et des croyances qui constituent le patrimoine collectif et la personnalité d'un pays, d'un peuple ou d'un groupe de peuples, d'une nation ».

La Culture est très importante pour nous, élus. Aussi, avec les membres de la commission culturelle, nous nous efforçons (suivant les possibilités financières de la ville) de développer les activités en diversifiant le programme chaque année. En Novembre dernier, nous avons accueilli les artistes

Kamini et César dans le cadre de la « Nuit de l'Humour ». Cette soirée fut un peu un challenge mais compte tenu des commentaires après le spectacle nous pouvons conclure que ce fut une réussite. Nous regrettons seulement que toutes les places n'aient pas été vendues.

Côté infrastructures et équipements, Escaudain n'a rien à envier aux autres communes de sa taille (centre culturel Charles De Gaulle, foyer Jacques Brel, musée des traditions populaires, médiathèque communautaire, salle de la Jeunesse, ...). Des outils de qualité pour que chacun puisse s'épanouir dans de bonnes conditions.

Que serait la culture sans les associations? Je tiens à remercier sincèrement les dirigeants des associations locales qui jouent un rôle important dans notre richesse culturelle. La municipalité les encourage pleinement dans leurs démarches afin que les animations locales puissent persister. J'invite les Escaudinois à découvrir leurs activités, je suis certaine qu'ils trouveront leur bonheur.



#### Loom sur l'école de danse

Depuis sa création en 1997, l'école municipale de danse ne cesse d'évoluer. A son ouverture, la professeur Marie DIEUSART enseignait uniquement le classique et le contemporain. C'est au fil des années, pour répondre à la demande, que d'autres disciplines sont apparues comme le jazz ou plus récemment le hip hop qui est enseigné aux élèves depuis 2015. Avec un effectif important dans les années 2010, l'école de danse a connu une baisse de fréquentation suite au départ de la professeur Francesca DI DIO (en fonction de 2006 à 2012). Depuis 2013, Leila LECAT dispense les cours au centre culturel les lundis soirs et mercredi aprèsmidi. Un an après son arrivée, suite à la qualité de l'enseignement apporté, les

classes ont vite été complètes.

Parcours de Leila: Après une formation en danse classique depuis l'âge de 4 ans, c'est au cours de son séjour de deux ans aux Etats-Unis qu'elle a complété sa formation en danse classique à l'« Atlanta Ballet » ainsi qu'en Hip-Hop au contact des plus grands où elle a fait ses preuves. Elle a été à plusieurs reprises recrutée lors de réalisations de clips, prestations TV et Showcases à Atlanta (USA).

Depuis, elle enseigne à Escaudain et a déjà produit deux galas de notre école de danse qui ont connu un vif succès au théâtre de Denain. En dehors de ses cours, elle n'hésite pas à présenter ses élèves aux concours régionaux et nationaux :

« <u>Les Shawties</u> » composées cette année d'Angèle CAPLIEZ, Anouk DUBLE, Elise JADOUL, Eva LENCI et Cindy CRUNELLE (âgées de 13 à 14 ans) ont obtenu le 1er prix au Concours de Somain le 28 Janvier dernier grâce à leur chorégraphie : " La rencontre ".

Le 5 Février lors du « Cours bouge et danse » la chorégraphie a reçu le coup de cœur du jury.

Le 11 Février, le groupe a terminé 1er au concours régional du CND.

# Les manifestations du cercle laigue

#### 8ème Rencontre des Artistes Escaudinois : La Culture à la portée de tous

Encore une année riche que celle de l'édition 2017 qui a réuni 4 artistes de talent pour cette 8ème rencontre des artistes Escaudinois qui s'est déroulée du 20 au 28 Janvier dernier avec pour la peinture l'exposition des œuvres de Nadine DECLOO, pour le dessin celles de Dominique DEUBRAS, pour la sculpture celles de Lydie VANLANCKER et enfin, le seul artiste masculin cette année, Umberto D'ALBERTO a présenté ses « croisimaths » et « croisimusic ».

C'est Eliane POUPART, marraine de la manifestation, qui a œuvré à la bonne coordination de cette manifestation. Ainsi, pendant toute une semaine, adultes et enfants, notamment ceux des écoles (environ 450), ont visité l'exposition.







#### 1er Salon du Scrapbooking et des Loisirs créatifs - 4 Mars 2017

Pour sa 1 ère édition, le club de scrapbooking du Cercle Laïque a réuni 14 exposants venus de la partie nord de la France mais aussi de Belgique. Entre les perles, les cartes, les albums, les fabrications bois, etc... chacun pouvait y trouver son bonheur. Chaque stand présentait ses compositions et du matériel pour la réalisation de ces loisirs créatifs qui étaient mis en vente.

#### Les Euromondiales - 25 et 26 Mars 2017

Fédérer la cohésion entre toutes les associations, de la ville ou des environs, tel est le but de cette manifestation. Cette année, le fil rouge était les « pays chauds » et dans la salle, comme dans le jardin public, c'était le show! 20 stands étaient installés dans la salle de la jeunesse et de nombreuses animations ont émaillé ces deux jours avec un petit clin d'œil aux tahitiens. Un village médiéval avait pris possession du jardin public offrant aux visiteurs des animations de l'époque avec des musiciens, des cracheurs de feu, un forgeron, un frappeur de monnaie, etc... Le public est venu nombreux et l'on peut dire que cette année encore la manifestation a remporté un véritable succès.



## Concert de printemps de l'harmonie

Le dimanche 19 Mars, l'Harmonie a organisé son traditionnel concert de Printemps à la salle de la Jeunesse. En première partie, les musiciens locaux et leur directeur, David RENAUX, étaient fiers de présenter leur tout nouveau programme (A Médiéval suite, Highland Cathédral, Caribban Sunrise, Copacabana,...). Celui-ci fût très apprécié d'après les applaudissements ! Après l'entracte, le « Noyelles Jazz Band », invité chaleureusement par l'harmonie, a présenté un tout autre style musical qui a également charmé l'auditoire. Prochain rendez-vous à l'occasion de la Fête de la Musique.



Cette année, en termes de culture, la ville a mis l'accent sur le mois de Septembre en programmant deux manifestations importantes :

- Du 23 au 30 septembre, une exposition sera organisée à la médiathèque communautaire dans le cadre du dixième anniversaire de la mort de Marius WROBEL, artiste peintre Escaudinois de renom. Aussi, pour que cette exposition soit de qualité, je fais appel aux personnes qui possèdent un tableau de Marius et qui souhaiteraient l'exposer durant cette semaine. Merci de contacter le service culturel au 03.27.44.88.10 avant le 23 Juin.
- Le 30 Septembre Le matin : Ciné débat à la Médiathèque (projection du film « Discount ») Le soir : lecture-spectacle.
   Ces animations seront présentées par l'actrice Corinne MASIERO, la vedette de la série TV « Capitaine Marleau ». Gratuit, uniquement sur réservation au service culturel. Plus d'information sur le site de la ville d'Escaudain : www.ville-escaudain.fr



#### Travaux de voirie

Des travaux de voirie ont été réalisés en ce début d'année et notamment la création de trois plateaux surélevés : l'un rue Edouard Vaillant, les deux autres rue Camille Desmoulins dont l'un aux abords du collège Félicien Joly.

Montant des travaux :

- Plateau à l'angle des rues Ledru Rollin, Edouard Vaillant et Jeanne Bouchet : 45 955,80 € HT (dont 22 571,20 € HT de subventions « amendes de police »).
- Plateau rue Desmoulins, face au collège : 12 591,40 € HT.
- Plateau face à la mosquée : 23 105,40 € HT.

Suite à la rénovation des branchements d'eau potable par Noréade rue Ledru Rollin, la ville a entrepris la réfection des trottoirs en enrobés côté pair. Les travaux ont commencé début Avril pour une durée de trois semaines. Coût de l'opération : 34 832,00 € HT (dont 6 458,00 € HT de subvention du Département dans le cadre de la rénovation des trottoirs le long des routes départementales).

# La fibre à Escaudain pour 2018!

Entre 2018 et 2022, la fibre optique va être installée sur la totalité du périmètre de la Communauté d'Agglomération de la Porte du Hainaut (C.A.P.H.).

Le planning de déploiement fibres se fera sur 5 ans et Escaudain fait partie des communes prioritaires. Les raccordements débuteront en 2018.

Pour information : la fibre vient remplacer les anciennes lignes en cuivre. Celles-ci sont sources d'importantes pertes de vitesse et font que les abonnés à internet sont toujours en bas débit. Il sera donc possible aux foyers suivant les conditions des opérateurs, de connecter en même temps ordinateur, tablette, télévision, ... sans perte de vitesse.

Cet investissement sera financé par les collectivités territoriales à hauteur de :

- Région hauts de France (40 %)
- Département du nord (20 %)
- C.A.P.H. (20 %)
- Etat (20 %) dans le cadre du plan « France très haut débit ».

# Un projet salle allende

Un projet concernant la salle Allende est à l'étude actuellement. Les travaux envisagés portent sur la remise aux normes P.M.R. (personnes à mobilité réduite) des sanitaires et sur l'extension et l'aménagement de la partie communément appelée « dojo ».

7



#### Loom sur le BIEDH: un club où il y fait bon vivre

Section féminine de basketball longtemps attachée au cercle laïc et fondée sous la houlette de Madame LEGER et Monsieur HERBIN, tous deux instituteurs à Escaudain, le club deviendra indépendant en 2001 d'abord sous la dénomination BFE (Basket Féminin d'Escaudain) puis BFEPH (Basket Féminin d'Escaudain Porte du Hainaut) en 2013.

Si comme d'autres associations sportives le Basket Féminin a connu des hauts et des bas, les dirigeants et bénévoles ont toujours remis l'ouvrage sur le métier et œuvré avec abnégation pour que le club évolue et se porte bien. Dans les années 1980, le club a rencontré de réelles difficultés car il n'avait plus les moyens de fonctionner uniquement avec



la subvention municipale et devait faire face à la montée de son équipe première. Une idée germe alors dans la tête du président André Joly: pourquoi ne pas écrire à Pierre BONTE, journaliste et présentateur de l'émission hebdomadaire « midi en France » sur FR3 pour obtenir de l'aide et faire un appel au sponsoring à travers une émission vue dans toute la France? Pierre Bonte répondra à la demande et des soutiens financiers émergeront et permettront au club d'évoluer sereinement et pour la première fois au niveau National (à l'époque N4).

Aujourd'hui grâce aux sponsors privés mais aussi aux soutiens financiers publics, par la municipalité et par l'aide accordée par

la CAPH aux clubs évoluant au plus haut niveau, le Basket Féminin d'Escaudain se porte bien financièrement comme sportivement. Depuis quelques saisons maintenant il est en une pleine expansion, preuve que la bonne gestion du club et la formation des jeunes ont porté leurs fruits.

Quelques indicateurs confirment cette évolution : la présence de plusieurs entraîneurs qualifiés (Brevet d'Etat 1) qui dispensent un travail de qualité qui s'est concrétisé notamment ces dernières années par la montée de l'équipe première en pré-nationale en 2010 (la ramenant à son niveau de 1994) puis celle de 2013 en nationale 3. Depuis son accession l'équipe se place en haut de classement et participe aux play-offs. Après deux années d'échec aux portes de la nationale 2, la concrétisation devrait être pour cette année.

Le bon encadrement dispensé à l'école de basket est également récompensé depuis plusieurs années par une certification qualité. Ajoutons enfin les belles progressions ces dernières années des équipes jeunes et notamment de la catégorie cadettes (U17) passée progressivement du niveau départemental à régional avant de disputer le championnat France 2ème division durant deux saisons. Malheureusement ce niveau étant réservé depuis 2 ans aux clubs élites, les dirigeants regrettent de n'avoir pu maintenir ce niveau pour cette catégorie mais fondent de gros espoirs en ses catégories benjamines (U13) et minimes (U15) prêtes à évoluer en championnats régionaux.

Un autre indicateur de bonne santé du club : le nombre de licenciés. Le B.F.E est passé de 98 licenciés en 2012 à 165 licenciés à ce jour. Une grande satisfaction bien évidemment pour les dirigeants qui contribuent au développement du sport féminin mais aussi une grande fierté de partager et véhiculer auprès des plus jeunes des valeurs de respect, de solidarité, si fragiles encore dans notre société. Notons en effet que 61 % des joueuses ont moins de 20 ans (dont 25 % moins de 12), avec une majorité issue de la commune ou des communes limitrophes où la pratique du basketball n'est pas forcément dispensée aux filles.

Si globalement les équipes ont des résultats plutôt satisfaisants, certaines méritent à ce jour une mise en lumière :

- La belle progression des équipes poussines et benjamines qui ont toutes accédées au niveau supérieur en seconde phase,
- Les séniors 2 qui évoluent depuis la saison dernière en excellence régionale. Comme la saison dernière à la même époque, l'équipe est à la seconde place du championnat et toujours en lice pour une éventuelle accession en prénationale. Espérons que cette saison sera également la bonne pour elle.
- Indiscutablement l'équipe NF3 qui accomplit un parcours quasi sans faute en championnat (deux défaites à ce jour) et réalise en parallèle des matchs remarquables en Trophée Coupe de France en éliminant plusieurs équipes de niveau N2 et N1. Eliminées la saison dernière en 16ème de finale, elles accèdent brillamment cette année aux ¼ de finale.... Une grande fierté pour tous les licenciés et au-delà pour de nombreux escaudinois, entreprises et particuliers, n'ont en effet pas hésité à apporter leur soutien lors de leur dernier déplacement à Le Havre. On retiendra donc au-delà de ses excellents résultats sportifs, l'engouement pour cette équipe, appréciée du public fidèle et toujours présent en nombre le dimanche après-midi à la salle Allende.

## 13 " édition du cross " Tean-Claude tramblay

Le 12 Février dernier, le COME a organisé son traditionnel cross « Jean-Claude TRAMBLAY » au stade municipal. Pour rappel, Jean-Claude est athlète et dirigeant au club depuis plusieurs années et gère l'école d'athlètisme qui compte de nombreux jeunes.

Belle participation cette année avec 321 inscrits! Un seul parcours mais avec un nombre de tours différent suivant l'âge. Avec une température agréable pour les coureurs, la course paraissait facile au premier abord.. Malheureusement avec la pluie qui s'était invitée la semaine précédente, la boue et les virages à angle droit ainsi que les ballots de paille installés sur le parcours ont augmenté la difficulté de la course.

Les athlètes ont été ravis de la bonne organisation de la manifestation. Une quinzaine de clubs étaient représentés dont deux belges, ce qui démontre que ce cross gagne en notoriété dans la région.



Microtius de Matre (sum: SAL 1971) e remis le médelle de France du la Juniussa el Sport à Alamet (SENT) (SEFEL, que présence du son éponse, de Petros, DERVELLE (emales Président), Paintes DE REVER (normae: Président) et du mi EREEM (Adjobs en sonni).

A noter les belles performances de quelques Escaudinois

- Catégorie « Ecole d'athlétisme » : Lorenzo CORDONNIER (3\*\*\*\*)
- Categorie « Poussines » : Angie VERRIER (1\*\*\*)
- Categorie « Benjamins » : Axel LAGOLICHE (2""")
- Catégorie « Cadets » : Logan DESMET (2<sup>em</sup>) et Thomas AUTES (3<sup>em</sup>)
- Catégorie « Seniors » Sébastien OFFRE » (2<sup>mm</sup>)
- Categorie « Véterans » : Moise CASIER (1\*)

Distinction particulière pour Ahmed BENDJEFFEL en catégorie « Vétérans ágés de plus de 60 ans » qui après avoir obtenu la médaille du bénévolat en 2015 vient de se voir attribuer pour ses activités d'entraineur la médaille de bronze de la jeunesse et des sports.

Le nouveau Président Fabrice DE GRYSE et les membres du club invitent les Escaudinois et Escaudinoises à venir pratiquer ce beau sport qu'est l'athlétisme (premier des sports olympiques), encadré par des entraineurs diplômés au sein de belles installations que beaucoup de clubs voisins envient.



# tennis déguisé

Le samedi 25 Février le Tennis Club Escaudain a organisé son traditionnel « tennis déguisé » à la salle Pironi. Un moment convivial entre les parents et les enfants qui ont pu déguster de bonnes crêpes préparées par le comité et quelques parents.





## Dandonnée cyclo de Drintemps

Dimanche 12 Mars 2017, il est 7h salle Delaune à Escaudain, la température est de 7° et la météo annonce une belle journée, tant mieux après les pluies et vents de la semaine. Et en effet, en même temps que les bénévoles, arrivent également les participants qui après leur inscription, la prise d'un café et quelques gâteaux vont s'élancer sur les plus longs parcours (70 et 77 Kms). La température monte



Remise de prix au plus jeune participant par le Président Alain PIERCHON et l'Adjoint au sport Hervé BREEM

et le nombre des participants aussi qui arrivent par groupe. On dénombre au final 509 participants qui se sont éclatés sur les parcours fléchés et sécurisés. Sandwichs et boissons sont toujours très appréciés au retour... La municipalité, toujours présente a remis les coupes aux clubs les plus représentés : Somain, Escaudoeuvres, Condé sur l'Escaut et Saint-Saulve ainsi qu'au plus jeune (8 ans) et l'ainé (78 ans). Merci aux 20 bénévoles qui ont rendu possible cette randonnée et concouru à son succès. Rendez-vous le 8 Septembre pour la randonnée VTT des lampistes!

Triste nouvelle, le 16 Mars dernier Monsieur Marcel LEGRAND nous a quittés à l'âge de 74 ans. Figure emblématique d'Escaudain, bénévole associatif infatigable, il a été durant de longues année Président du Cyclo Club VTT d'Escaudain (dont il a été le fondateur) et des « Amis de Pierre Gaillette » (le géant d'Escaudain). La ville lui doit beaucoup, et ne l'oubliera pas.







# Vocué à la population

Le 13 Janvier dernier, Monsieur le Maire Bruno SALÍGOT avait donné rendez-vous aux Escaudinois pour la traditionnelle cérémonie des vœux. Outre l'occasion pour lui de présenter ses meilleurs vœux à ses administrés, il leur a également relaté



les réalisations effectuées durant l'année 2016 et présenté celles à venir. Bon nombre d'Escaudinois (habitants, artisans, commerçants, responsables associatifs) et de nombreux partenaires extérieurs étaient venus assister aux vœux de Monsieur le Maire Bruno SALIGOT

#### Cérémonie de citoyenneté

Le mercredi 22 mars dernier, à la salle du Conseil municipal, le Maire, Bruno SALIGOT, accompagne de Jeannette MARCUZZI. 1 et adjointe, et de membres de la commission électorale a invité les jeunes de la commune ayant atteint l'âge de 18 ans, à la cérémonie de citoyenneté comme le stipule le décret n'2007-168 du 8 février 2007. C'est ainsi que cent vingt jeunes, inscrits d'office sur la liste électorale.



ont été conviés et dix-neuf ont répondu à l'invitation, seize jeunes se sont excusés. Monsieur le Maire les a informés de leur droit de vote, qui leur permet dorénavant de participer aux différents scrutins (élections locales, nationales et européennes) et de prendre part à la vie démocratique et européenne. Lors de la cérémonie, les jeunes ont officiellement reçu leur carte électorale.



#### hscriptions à la cérémonie des noces d'or

Vous célèbrez en 2017 vos 50 ans ou même 60 ans de mariage ? Inscrivez-vous à la cérémonie des noces d'or qui se déroulera cette année le dimanche 8 octobre. Pour ce faire, rendez-vous au service de l'Etat-Civil muni de votre livret de famille, du 6 juin au 4 septembre.



#### hscriptions au repas des ainés

Le Centre Communal d'Action Sociale accueillera nos ainés (de 62 ans et plus) à la salle de la Jeunesse le 24 septembre prochain pour le traditionnel « Repas des Ainés ». Pour y participer, présentez-vous au CCAS du 16 août au 15 septembre, munis de votre livret de famille ou de votre carte nationale d'identité.



# Séjour des écoles aux grangettes

« Nos deux classes sont allées à « Les Grangettes » du lundi 13 au dimanche 19 mars 2017 en classe de neige. Nous avons eu l'occasion de visiter le fort Saint-Antoine, cave d'affinage du comté Marcel PETITE et d'apprendre son histoire : après la guerre de 1870 contre la Prusse, la nouvelle frontière à l'est doit être protégée par une barrière de forteresses. Le fort LUCOTTE est construit sous terre, entre 1879 et 1882. En 1966,



Marcel PETITE, fromager à Pontarlier, découvre et transforme ce fort désaffecté en cave d'affinage. Il y développe l'affinage lent. Perché à 1.100 m d'altitude, ce fort bénéficie de nombreux atouts : parois en pierre naturelle, ventilation d'origine, température constante (6 à 9°C), humidité (94 à 98 %) ... ce qui permet l'affinage de 100 000 meules de comté.



Une dégustation nous a permis d'apprécier le comté. Les mots d'ordre étaient : regardez, touchez, sentez et goûtez. Sur la langue, on perçoit les saveurs : sucré, salé, acide ou amer. Après mastication et ingestion, les arômes apparaissent en arrière bouche : lactique, fruité, végétal, torréfié, épicé ou animal. Nous avons finalement rencontré un maître caviste qui fait chanter une meule de comté et l'a goûtée, c'est ce que l'on appelle le gradage et le triage. »



Ludique
Educatif
Savoir-vivre
Génial
Rire
Aventure
Nature
Garolou
Ensemble
Technique
Tradition
Emerveillement
Souvenirs

Voici ce qu'a été le séjour des CE1-CE2 de l'école Schneider. Ils ont appris à vivre ensemble, ont appris beaucoup de choses sur la nature, les paysages, la culture locale, le sport et aussi sur eux-mêmes. Ils sont revenus avec plein de souvenirs et grandis!

« Nous, élèves des classes de CM2 de l'école Marcel CACHIN de M<sup>me</sup> VRAND et de M SAILLET avons pu participer à la classe de neige aux Grangettes du lundi 13 mars au dimanche 19 mars 2017, accompagnés de M<sup>me</sup> DUHIN et de M SAILLET et de 3 autres classes d'ESCAUDAIN : 2 classes de Victor HUGO de M<sup>me</sup> BEDART et M<sup>me</sup> LEBEAU ainsi que les CE1/CE2 de M<sup>me</sup> BRIGOT de l'école SCHNEIDER. Heureusement il restait un peu de neige durant cette semaine mais nous avons surtout eu un temps superbe et des températures presque estivales. »

Expérience unique dans une scolarité, les enfants ont pu découvrir la joie de la pratique du ski de fond et du ski alpin, découvrir des activités typiques du milieu montagnard comme les fromageries, visiter le parc polaire. Vivre ensemble pendant une semaine loin de sa famille n'est pas chose facile (surtout pour les parents) mais c'est une expérience enrichissante et une marque de confiance envers les élèves. Encore un grand merci à la municipalité de nous avoir aidés et accompagnés dans ce projet.







Quelques paroles d'enfants, en expliquant leurs meilleurs souvenirs :

- « Pendant le séjour aux Grangettes, j'ai aimé la visite du parc polaire, la fromagerie et l'utilisation du tire-fesse. J'ai également apprécié la randonnée en raquettes, l'initiation au ski de fond, le ski alpin et pour finir ie me suis bien amusé lors des veillées même si certaines étaient moins bien » Aslam CM2
- « Aux Grangettes, l'ai beaucoup aimé la boum ! Elle était trop trop bien ! On se serait cru en boîte de nuit! » Romane CM2
- « J'ai aimé faire du ski et les sorties au parc polaire ainsi qu'à la fromagerie. J'ai aimé le ski de fond et passer la nuit avec mes copines » Maëlv CM2
- « Aux Grangettes, j'ai aimé le ski, la boum, les visites et les veillées » Yanice
- « Ce que j'ai aimé, c'est quand on a skié, quand on est allé à la fromagerie et au parc polaire. Un grand grand grand merci pour ce voyage agréable. Merci » Priscilla CM2/ULIS
- « J'ai aimé quand on a fait la boum, le ski de fond et les passages des étoiles, oursons ou flocons. Je n'ai pas aimé quand on a quitté les Grangettes et les animateurs » Katarina CM2/ULIS

## Illocation aux lycéens et étudiants

La ville verse une bourse communale aux élèves ayant fréquenté assidument en 2016-2017 :

- un établissement d'enseignement spécialisé (handicapés, section d'études spécialisées d'un collège, institut médicoéducatif) ou un établissement de l'enseignement supérieur ;
- établissement du second cycle de l'enseignement secondaire (lycée).

Attention, cette allocation ne concerne pas les élèves en contrat d'apprentissage ou d'alternance.

Pour en bénéficier, les personnes concernées doivent déposer les documents nécessaires à l'instruction de leur demande en mairie au service comptabilité (2ème étage) entre le 6 juin et le 7 juillet. Aucune demande ne sera acceptée après ce délai. L'allocation sera versée fin octobre / début novembre.

Documents à fournir pour les personnes majeures :

- un relevé d'identité bancaire ou postal au nom et adresse du demandeur:
- un certificat de scolarité, daté au plus tôt de fin mai 2017, signé

par le chef d'établissement avec le cachet et pour les étudiants un certificat de scolarité d'inscription où figure l'adresse du demandeur;

· un justificatif d'adresse récent.

Documents à fournir pour les personnes mineures ou handicapées :

- · un relevé d'identité bancaire ou postal au nom et adresse des parents;
- une copie du livret de famille pour les couples en concubinage ou en cas de veuvage (en cas de divorce fournir une copie du jugement);
- un certificat de scolarité, daté au plus tôt de fin mai 2017, signé par le chef d'établissement avec le cachet ou une copie de la carte étudiant où figure l'adresse du demandeur ;
- · un justificatif d'adresse récent.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter le service comptabilité au 03.27.44.89.07.

## Denouvellement du projet éducatif de territoire

Avec la mise en place des nouveaux rythmes scolaires en 2014/2015, la commune avait rédigé un Projet Educatif De Territoire (P.E.D.T.) en concertation avec les partenaires institutionnels et en particulier l'Education Nationale. Ce document définit notamment les heures de classes des écoles ainsi que les heures consacrées aux activités périéducatives et leur contenu. Celui-ci avait été signé pour une durée de 3 ans, il convenait donc de le renouveler pour les trois années à venir. Aucun changement dans les horaires n'a été apporté et les axes majeurs qui seront développés dans le cadre des activités péri-éducatives sont les suivants :

- amener les enfants à une découverte et une pratique plus diversifiée de la culture ;
- mettre en œuvre un programme d'activités sportives en lien avec l'axe nutrition-obésité inscrit dans le plan local de santé:
- sensibiliser les enfants au vivre-ensemble par le biais d'actions citoyennes régulières.

Inscrivez-vous

acriptiona restauration scolaire / périscolaire / activites péri-éducatives Les reinscriptions aux différents services municipaux : restauration scolaire, accueil périscolaire (pour les écoles Roger Salengro, Simon/Sévigné, Ernest Benan, Victor Hugo) et activités péri-éducatives (T.A.P.) se dérouleront du mardi 6 juin au vendredi 23 juin. de 9h à 11h30 et de 14h à 16h30, au bâtiment modulaire (dossier commun).



## Des vacances scolaires carnavalesques





L'accueil de loisirs des vacances d'hiver a permis aux 90 enfants inscrits de bénéficier d'un programme d'activités de qualité. Celui-ci a été concocté par l'équipe d'animation en lien avec les élus de la commission municipale « Enfance Jeunesse ».

Les nombreuses activités développées autour du carnaval ont conduit les enfants et l'équipe d'animation à présenter un spectacle carnavalesque, danses, scénettes, défilé clownesque, concours de masque. Les parents ont suivi les différentes représentations avec beaucoup d'attention, de nombreux applaudissements sont venus encourager les petits acteurs.

Les sorties sont venues compléter une programmation riche et variée : cirque éducatif de Sin-le-Nnoble, Laser Game, Bowling,

Cinéma, Patinoire, Cavalkid. Le grand jeu autour du cirque a clôturé un accueil de loisirs réussi, qui restera dans les mémoires de tous les acteurs.

Le service de ramassage et dépose journalier connu sous le nom du « Vélo-Bus » a malheureusement été perturbé cette année en raison des mauvaises conditions météorologiques. Rappelons toutefois, que ce service s'inscrit dans une démarche écocitoyenne. Devant la forte demande il sera de nouveau opérationnel lors des prochaines vacances scolaires du Printemps et de Juillet 2017.

Pour tous renseignements veuillez contacter la direction de l'ALSH au 03.27.44.89.15.





# Inscriptions alsh de Tuillet

L'ALSH de juillet se déroulera du lundi 10 au 28 juillet. Pour cet ALSH, les enfants seront accueillis à la journée au centre culturel Charles de Gaulle pour les 6-16 ans et à l'école maternelle Marcel Cachin pour les 3-6 ans.

Permanences d'inscriptions auprès du service jeunesse, bâtiment modulaire annexé à la mairie :

- Du lundi 15 au vendredi 19 mai, de 9h à 11h30 et de 14h à 16h30 ;
- Le samedi 20 mai de 9h à 12h;
- Les mercredi 31 mai, 7 juin et 14 juin de 9h à 11h30 et de 14h à 16h30.

Attention, aucune inscription ne pourra prise en dehors de ces périodes.

Pour la 2<sup>nde</sup> année, les services vous proposent de procéder à l'inscription et au paiement en ligne du 15 mai au 18 juin 2017 sur le portail famille, www.ville-escaudain.fr , rubrique « Jeunesse » puis « Accueil de Loisirs ».

Pour tout renseignement, contacter le service au 03.27.44.89.15 ou 06.86.23.38.06.

# La circulation et le stationnement à proximité des écoles : incivilités ou contraventions ?

#### En mairie:

Nous sommes régulièrement saisis par des parents d'élèves, des enseignants voire de simples usagers des problèmes posés par le stationnement souvent très anarchique et la circulation pour le moins dangereuse pendant les horaires d'entrée et de sortie des élèves.

Qu'en est-il exactement, Escaudain serait une commune où tout le monde fait ce qu'il veut dans une totale anarchie et sans respect des règles élémentaires du code la route voilà des questions que l'on peut se poser, et en conséquence prendre les mesures qui semblent s'imposer.

#### Qu'en est-il à Escaudain?

Presque toutes nos actions ont porté sur la prévention voire la dissuasion. Manifestement cela n'est pas suffisant, et l'on constate chaque jour un comportement incivil de nombreux parents qui arrivant de plus en plus tard à l'école s'affranchissent des interdictions, circulent sans précaution et stationnent devant la porte même des écoles. Pour reprendre l'expression des parents témoins : « ils vont bientôt jeter leur gosses sans s'arrêter. »

Sans compter ceux qui, stationnés devant leur école, attendent bien au chaud avec une musique à décoller les oreilles.

Bel exemple pour les enfants.

Nous sommes au regret de constater que même le rappel de ces conduites induisant une mise en danger des enfants, n'a pas l'effet escompté sur certains, dont le comportement réitéré témoigne au contraire d'un total mépris des autres.

Il nous importe de combattre ces dérives pour garantir la sécurité de chacun, parents et enfants. Des informations ont donc été transmises aux services de Police de Denain qui se sont engagés à exercer une action forte sur ces comportements incivils qui désormais relèvent de la contravention. Pour information : à l'appréciation des « verbalisateurs » les PV peuvent passer de 35 à 135 € et, selon les endroits et la réglementation (écoles R. Simon, Renan et Salengro), emporter une perte de 4 points.

Désormais, nous sommes sortis de la qualification d'incivilités et même si l'on peut le regretter, nous sommes passés dans le domaine contraventionnel. Tant pis pour ceux qui ne comprennent pas : les policiers armés de leur dispositif informatique portable agissent sans avoir à descendre de leur véhicule. Les PV sont transmis dans un délai de 8 à 15 jours sans possibilité de recours.

#### Nouvelles modalités de délivrance des cartes nationales d'identité

Depuis le 13 mars dernier et dans le cadre du Plan Préfecture Nouvelle Génération (PPNG), l'instruction des dossiers de Cartes Nationales d'Identité et des Passeports, est transférée aux mairies équipées d'un dispositif de recueil des données biométriques.

Une pré-demande en ligne pourra être effectuée auprès des sites suivants, à condition de disposer d'une adresse mail : www.servicepublic.fr ou www.ants.gouv.fr .

Dorénavant, pour l'arrondissement de Valenciennes, vous devrez déposer votre demande auprès de l'unes des mairies suivantes : DENAIN / BOUCHAIN / VALENCIENNES / CONDÉ-SUR-L'ESCAUT.

Le service Etat-Civil d'Escaudain reste évidemment à votre disposition pour vous informer et vous accompagner dans vos démarches.





Pour rappel, les élections présidentielles se déroulent les 23 avril et 7 mai. Pour le bon déroulement de ces scrutins, des agents seront présents à l'entrée des bureaux de vote afin de vous accueillir et vérifier votre bonne inscription dans le bureau.

Les élections législatives quant à elles se dérouleront les 11 et 18 juin 2017.





Pour une meilleure organisation du service du Centre Communal d'Action Sociale, des permanences sont dorénavant organisées pour vous accueillir afin de constituer les dossiers de demande d'aide alimentaire et/ou de prise en charge partielle à la restauration scolaire :

- Pour les mois de juillet/août/septembre : inscriptions du 6 au 9 juin ;
- Pour les mois d'octobre/novembre/décembre : inscriptions du 4 au 8 septembre.



# Manifestations à venir

#### DE MAI À SEPTEMBRE 2017

- Landi 1º Mai: Fête du travail (défilé, remise des médailles) Parcours: Départ Allée des Tilleuls (devant Picasso, au nouveau Local Louise Michel), Placette Louise Michel, rue Maurice Ravel, Paul Eluard, Gabriel Péri, Danton, Jean Jaurès, Place Gambetta, Monument aux morts, Place Gambetta, rue Paul Bert, Place François Mitterrand.
- Lundi 1" Mai Stade : Tournoi de Football « Jacques Calimet » (catégorie U8-U9)
- Samedi 6 Mai Cour d'école élémentaire Marcel Cachin : Brocante organisée par l'association des parents d'élèves de l'école élémentaire Marcel Cachin
- Lundi 8 Mai : Armistice de 1945 (défilé) Parcours : Départ Cité Cuvette (rue Douaumont), Rue Marcel Sembat, Victor Hugo, Place Gambetta, Monument aux morts, Place Gambetta, rue Paul Bert, Place François Mitterrand
- Lundi 8 Mai Stade : Tournoi de Football Bernard Dhénain (catégorie U11-U13)
- Lundi 8 Mai Stade : Tir du Roy des Archers
- Du 12 Mai au 11 Juin Stade : Tournoi Open de Tennis « François Coudert »
- Dimanche 14 Mai Salle de la Jeunesse : Vide grenier organisé par l'association « Femmes Solidaires »
- Dimanche 14 Mai Parking d'Aldi : Brocante organisée par l'association des parents d'élèves de l'école élémentaire Marcel Cachin
- Samedi 20 Mai Salle de la Jeunesse : Concert d'Arts en Mouvement
- Mercredi 24 Mai Salle des Mariages : Remise des bons pour la fête des mères
- Vendredi 27 Mai Monument aux morts : Journée Nationale de la Résistance
- Du 3 au 5 Juin Stade : Tournoi International de Football « Fabrice Djogo » (Catégorie U15)
- Du 3 au 5 Juin Salle Allende : Championnat de France de Force Athlétique (Développé couché)
- Jeudi 8 Juin Monument aux morts : Hommage aux morts en Indochine
- Dimanche 11 Juln Stade : Brocante organisée par l'Union Sportive Escaudain Football
- Du 12 au 25 Juin Stade : Tournoi de tennis (catégorie jeunes)
- Samedi 17 Juin Théatre de Denain : Gala de l'école municipale de Danse
- Dimanche 18 Juin Théâtre de Denain : Gala de l'Association Bimbo
- Dimanche 18 Juin Monuments aux morts : Appel du 18 Juin 1940
- Jeudi 22 Juin Salle du 3ème Age : Don du sang
- Dimanche 2 Juillet Stade : Tir Beursault des Archers
- Dimanche 2 Juillet Cité Nervo : Brocante
- Du 8 au 11 Juillet Place Gambetta : Ducasse

Jeudi 13 Juillet - Stade : Festivités de la Fête Nationale

- Programme (Concerts à partir de 20h30 sur le plateau sportif) :
   1\*\* Partie « Génération tubes »,
   2\*\*\*\* Partie : « lily Diamond Sosie de Rihanna »,
   3\*\*\*\* Partie : « Zouk Machine »
   En clôture à 23h au terrain de football : Feu d'artifices (Thème : « Mégamix David Guetta »).
- Vendredi 14 Juillet Monument aux morts : Fête Nationale
- Samedi 2 Septembre Cimetière, monument aux morts : Commémoration de la Libération
- Vendredi 8 Septembre Départ du stade : Randonnée VTT des Lampistes
- 16 et 17 Septembre Eglise, Musée, salle du 3\*\*\* Age : Journées Européennes du Patrimoine
- Du 23 au 30 Septembre Médiathèque : Exposition de peintures « Marius WROBEL »
- Samedi 30 Septembre Médiathèque : Cine débat/lecture spectacle « Une vie bien renger d'Adolpha »

tribunes des groupes

Groupe « Ensemble pour Agir, l'Humain d'abord », groupe des élus communistes et républicains :

Le budget 2017 a été voté à l'unanimité le 4 Avril dernier. Dans un contexte difficile et incertain notre groupe fait preuve de prudence. Pour autant dans ce budget la volonté de continuer les aides et actions aux associations est maintenue. Tout comme les investissements pour l'environnement et la sécurité. Le programme décidé lors des élections 2014 est respecté, nous tenons nos engagements.

Satisfaire les besoins de la population demande de plus en plus de moyens mais rien n'est moins sûr dans l'avenir avec ce qui se prépare. Quel que soit le résultat, nous ferons toujours face pour défendre au mieux les intérêts des Escaudinois comme ces trois dernières années.

Vos élus : Bruno SALIGOT, Jeannette MARCUZZI, Jean-Charles WERY, Annick TRIOUX, Ali BENAMARA, Pascale MOREAU, Hervé BREEM, Laetitia DHENAIN, André DRELON, Sylvie SCHUTT, Michel SION, Karine STIEVENARD, Olivier ABDELOUAHED, Maryse PLAYE, Abdelaziz LOUGHANI, Fatima AIT MOUHA, Jean-Paul VANDENNIEUWEMBROUCK, Martine BOURRE, Laurent LAKOMY, Céline JANICKI, Ahmed BENDJEFFEL, Jeanne-Aimée PARYS, Pascal PUPILLI.

#### Groupe « Escaudain, ensemble pour l'avenir » :

Lors du dernier conseil municipal, du 4 avril, ont été présentés le compte administratif 2016 et le budget prévisionnel de 2017.

Comme l'an dernier nous avons alerté la majorité sur la croissance de la masse salariale qui continue en 2016. Ceci dans un cadre budgétaire caractérisé par la stagnation de nos ressources et subventions diverses. Ces subventions représentent une part importante de nos recettes. Cette croissance de la masse salariale révèle, également, un nombre important d'emplois aidés de toute sorte et des temps partiels...

En ce qui concerne le budget prévisionnel de 2017, les remarques restent les mêmes que l'an dernier.

On peut se féliciter de l'absence d'emprunt - mais il n'y a pas lieu d'en solliciter un ! On peut apprécier la faible croissance de l'imposition - imposée par les services de l'Etat. C'est d'ailleurs ces deux points qui nous ont amené à voter ce budget. Néanmoins nous regrettons l'absence de nouvelles provisions, donc de fonds de réserves plus importants, pour financer Le projet de construction d'un groupe scolaire. En effet, la majorité, qui a repris un beau projet du mandat précédent, prévoit d'investir plus de 12 millions d'euros d'ici la fin du mandat. Nous ne contestons pas le projet mais le manque de provision budgétaire. La majorité a choisi de satisfaire, cette année encore, toutes les demandes des différentes commissions municipales. Nous lui proposons de faire des choix et de réaliser des économies, maintenant, pour préparer les gros investissements de demain. Tout le monde le répète et le constate les aides de l'Etat et de la CAPH se réduisent. Elles constituent une part importante de nos ressources. Certains membres de la majorité nous répondent «mais on ne fera plus rien». Faux! Ce n'est pas notre état d'esprit... Plein de choses sont à faire comme, par exemple, assurer la propreté de notre ville. Gérer c'est aussi prévoir et faire des choix pour préparer les investissements de demain alors que nos recettes n'augmentent plus. A suivre ...

Claude CAULIEZ, Christelle GUIOT, Rarib LAAMIMAT, Catherine MERCIER, Michael ABDELKADER.